

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/CNCC/CIPM/2024 DU 21 NOVEMBRE 2024
POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CONSEIL NATIONAL
DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC).
COUVERTURE ANNEES 2025, 2026 ET 2027**

(PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC EXERCICES 2025 – 2026- 2027

1. OBJET

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **le gardiennage des locaux du CNCC pour le compte des années 2025, 2026 et 2027.**

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux du CNCC telles que décrites dans les termes de références contenus dans le présent Dossier d'Appel d'offres.

3. ALLOTISSEMENT

Les prestations sont constituées d'un (01) seul lot ci-après défini :

N°	Site à sécuriser	Nombre d'agents Jour	Nombre d'agents Nuit	Total
1	Direction Générale CNCC	3	2	5
2	Centre de vie de Dibamba	2	3	5
3	Résidence DGA	1	1	2
4	Antenne CNCC à Kribi	1	1	
5	Bureau CNCC de Gashiga	0	1	1
Total		7	8	15

4. COUT PREVISIONNEL

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget du CNCC des Exercices 2025, 2026 et 2027.

Le cout prévisionnel triennal est de FCFA 99 000 000 (Quatre vingt dix neuf millions).

Soit, un cout prévisionnel annuel de FCFA 33 000 000 (trente trois millions).

L ✓ Y
4

5. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION

La période de couverture prévue par le Maître d’Ouvrage est de trente-six (36) mois calendaires répartis ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : Du **1^{er} février 2025 au 31 Janvier 2026** ;
- Tranche conditionnelle N°01 : Du **1^{er} février 2026 au 31 Janvier 2027** ;
- Tranche conditionnelle N°02 : Du **1^{er} février 2027 au 31 Janvier 2028**.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans la surveillance et la sécurité des locaux, et ayant soit un agrément délivré par l'autorité compétente, soit un avis conforme de la commission compétente.

Les entreprises soumissionnaires doivent justifier d'une expérience d'au moins dix (**10**) ans dans le domaine du gardiennage.

7. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercices 2025, 2026 et 2027, sur la ligne d'imputation 670 440 (01 158 03 07 01 00009).

8. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenue pour cette consultation est la soumission hors ligne.

9. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, une caution de soumission d'un montant égal à **1 980 000 (Un million neuf cent quatre vingt mille)**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : En plus de la caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, Joindre le récépissé de consignation délivrée par la CDEC conformément à la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

11. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **99.500 (Quatre vingt dix neuf mille cinq cent)**, *dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC sur présentation de la quittance d'achat du DAO.*

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

12. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires [dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir aux heures ouvrables **au secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, au plus tard le **24 Janvier 2025 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/CNCC/CIPM/2024 DU 21 NOVEMBRE 2024

**POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CONSEIL NATIONAL
DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC).
COUVERTURE ANNEES 2025, 2026 ET 2027**

*(PROCEDURE D'URGENCE)
“ A NOUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ”*

13. RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- ✓ les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- ✓ les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- ✓ les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- ✓ les plis non-conformes au mode de soumission ;
- ✓ le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de l'offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en un temps. Elle aura lieu le **24 Janvier 2025 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement

Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. CRITERES D'EVALUATION

15.1- CRITERES ELIMINATOIRES

Il s'agit notamment:

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- de la non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission).
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- de l'absence d'agrément ;
- d'une note technique inférieure à 04 OUI sur 05;
- de la présence d'informations financières dans l'offre technique;
- de la mise sous administration provisoire;
- de la non-conformité du mode de soumission ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2- CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels sont les suivants :

N°	Critères	Notation binaire (OUI/NON)
1	Présentation générale de l'offre	OUI/NON
2	Références professionnelles	OUI/NON
3	Moyens humains : personnel opérationnel	OUI/NON
4	Moyens humains : personnel d'encadrement	OUI/NON
5	Moyens logistiques et méthodes/organisation du travail	OUI/NON
TOTAL		

NB : Seules les offres ayant obtenues une moyenne de **04 OUI sur 05** au niveau technique feront l'objet d'une évaluation financière.

16. ATTRIBUTION

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée **la moins disante techniquement qualifiée**.

17. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS

Le présent appel d'offres est constitué d'un seul lot.

18. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

19. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 ; Fax : 233 43 70 17.

20. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de tentative de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro Ou le Maitre d'Ouvrage au numéro 233 43 67 67

Douala, le **30 DEC 2024**

Ampliations :

- JDM/ARMP
- MINMAP
- Président CIPM/CNCC
- ARCHIVES
- AFFICHAGE

Le Directeur Général

MBAPPE PENDA Auguste